Blois, le 5 octobre 2023

Groupement des Activités, des Emplois, des Compétences et des Parcours Professionnels

Service Ressources Humaines SPP-PATS

N° 307/GAECPP-P/2023/FD/BR

Affaire suivie par : Mme B. ROULLET

NOTE D'INFORMATION N° 2023-56

Président	☐	Préfecture	☐	Conseil Départemental	☐
Comité de direction	@	Groupement Territorial Nord	@	CS	@
Pôle Opérationnel	@	Groupement Territorial Sud	@	CPI	☐
SSSM	@	CTA-CODIS	@	Tous syndicats	☐
Groupement Administration	@	Centre de formation	@	UDSP	☐
GAECPP	@	CSP Blois-Nord	@	Personnels concernés	☐
Group. des Services Techniques	@	CSP Romorantin-Lanthenay	@	Centres concernés	☐
Group. Gestion des Risques	@	CSP Vendôme	@		

REDACTION-MODIFICATIONS

Indice	Initiateur	Date	Modification(s)
0	Lcl Fabrice DELOSSEDAT	5 octobre 2023	

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE

POSTE A POURVOIR : Dès que possible

GROUPEMENT : Services Techniques (GST)

GRADE : Technicien(ne)
Adjoint(e) technique principal(e) 1ère classe
Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe
Adjoint technique

Ou Contractuel(le)

OUVERT AUX CONTRACTUELS : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art ; L332-8 disposition2 du code général de la fonction publique).
Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

FAMILLE DE METIER : Informatique et système d'information > Architecture, développement et administration des systèmes d'information

METIER : Technicien SIC

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Le Service des Systèmes d'Information et de Communication (SIC) installe et maintient les équipements (infrastructures, terminaux, applications) utilisés au SDIS de Loir et Cher, tant à l'État-major que dans les CIS mais aussi sur des sites privés, dans plusieurs domaines :

- le système de Gestion Opérationnel du CTA/CODIS et des CIS jusqu'à l'alarme des personnels (pagers)Les systèmes de radiocommunication ANTARES et analogiques (portatif et mobile, SGP-GVR…),
- les réseaux LAN/WAN (TCP/IP, MPLS, routeur, switch, firewall, wifi, liaisons filaire et faisceaux hertzien),
- la téléphonie fixe (terminaux, TOIP, autocommutateur, call-manager, media-Gateway, FAI…),
- le téléphonie et l'informatique mobile (téléphone, smartphone, satellite…)

LIAISONS HIERARCHIQUES :

N+1 : chef de service SIC
N+2 : chef du Groupement des Services Techniques

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Sous l'autorité du chef de service des SIC, l'agent sera chargé principalement des missions suivantes :

- Assurer l'installation, la maintenance préventive et curative des équipements complets du CTA/CODIS (matériels et logiciels),
- Assurer l'installation, la maintenance du parc et des équipements nécessaires à l'alerte des personnels (émetteur, pagers, console d'alerte, aérien,),
- Assurer la maintenance, la préparation et la mise en place de matériel informatique (ordinateur, logiciel bureautique, switch…),
- Etablir un diagnostic technique, proposer des solutions et assurer le support utilisateur dans l'ensemble des domaines,
- Participer à l'astreinte SIC opérationnelle,
- Autres missions à la demande du chef de service.

PROFIL :

- **Savoirs :**
  - Maîtriser Windows 10, Windows server 2019, active directory et l'environnement de Virtualisation,
  - Maîtriser la mise en œuvre technique de montage et de dépannage, respect des procédures,
  - Maîtriser Google Workspace,
  - Ordinateur de bureau et portable, Imprimante,
  - Avoir des notions sur les réseaux (Firewall, Switch, Radius),
  - Détenir le permis B. Possibilité de déplacements.

- **Savoir-être :**
  - Savoir travailler en équipe,
  - Être organisé,
  - Avoir de bonnes qualités relationnelles et une capacité d'adaptation.

FORMATIONS ET DIPLOMES :

- Formation bac à bac +3 « électronique » / informatique ou équivalent

TEMPS DE TRAVAIL :

- Temps de travail : 39 heures avec RTT (temps complet 1607 heures annuelles) ;
- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations de service (versement Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)).

REMUNERATION :

- RIFSEEP (rémunération statutaire + régime indemnitaire) ;
- Participation employeur prévoyance ;
- Titres restaurant.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Tout renseignement peut être obtenu auprès de Monsieur Gaël YVON, chef du SIC au 02 54 51 54 90 ou 06.30.64.78.91 ou gael.yvon@sdis41.fr

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

Interne : les candidatures sont à transmettre au service RH SPP-PATS sous couvert du supérieur hiérarchique **avant le vendredi 3 novembre 2023.**

Externe : les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées par courrier ou par mail : Service Ressources Humaines SPP-PATS, 11-13 avenue Gutenberg - CS74324 41043 BLOIS Cedex ou recrutement@sdis41.fr **avant le vendredi 3 novembre 2023.**

Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint,

Colonel Thierry ROBERT